

mon Agglo

DEC
2020

n° 70

Le magazine
de la Communauté d'Agglomération
de Châlons-en-Champagne

L'Agglomération, forte de ses atouts !

chalons-agglo.fr     ChalonsAgglo

4.

Agglomération
versus confinement

8.

L'Agglo : un territoire
qui retient l'attention

12.

SITAC au plus proche
de chez vous !

17.

Soudé. Éloignée,
mais connectée !



CHÂLONS
EN CHAMPAGNE
AGGLO



Aigny • Aulnay-sur-Marne • Bussy-Létrée • Baconnnes
 Bouy • Châlons-en-Champagne • Champigneul-
 Champagne • Cheniers • Cherville • Compertrix
 Condé-sur-Marne • Coolus • Dampierre-au-Temple
 Dommartin-Létrée • Fagnières • Haussimont • Isse
 Jâlons • Juvigny • La Veuve • Lenharrée • L'Épine
 Les Grandes Loges • Livry-Louvercy • Matougues
 Moncetz-Longevas • Montépreux • Mourmelon-
 le-Grand • Mourmelon-le-Petit • Recy
 Saint-Étienne-au-Temple • Saint-Gibrien
 Saint-Hilaire-au-Temple • Saint-Martin-sur-le-Pré
 Saint-Memmie • Saint-Pierre • Sarry • Sommesous
 Soudé • Soudron • Thibie • Vadenay • Vassimont
 et Chapelaine • Vatry • Villers-le-Château • Vraux

4 À LA UNE

› Agglomération versus confinement, chapitre 2

6 RETOUR SUR

7 ÉCONOMIE

› L'Agglo : un territoire qui retient l'attention

8 DOSSIER

› Avec Châlons Agglo, la gestion de l'eau, ça coule de source !

12 TRANSPORT

› L'agence SITAC au plus proche de chez vous !

14 ENVIRONNEMENT

› La véloroute V52 : évadez-vous !!!
 › Le Pôle Technique Environnemental, comment ça marche ?

16 TOURISME

› Champagne Joseph Perrier :
 deux siècles d'excellence enfin révélés

17 NOS COMMUNES

› Soudé. Éloignée, mais connectée !

18 CULTURE

› Bâtir la Paix. Léon Bourgeois

19 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

› La vie continue autour du Campus

20 NOUVEAUX COMMERCES

› Le rucher de Caroline et Ludovic
 › C'est "presque" comme chez mamie

22 CITOYENNETÉ

› Le 1^{er} RSMV recrute 140 volontaires stagiaires pour 2021

23 REDYNAMISATION COMMERCIALE

› Châlons Agglo renforce les offres commerciales en faveur du commerce local



> RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET !



> INFOS PRATIQUES

Communauté d'Agglomération
de Châlons-en-Champagne
26, rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187
51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél. : 03 26 26 17 60 - Fax : 03 26 26 17 61
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



- > **Directeur de la publication** : Christophe Peltier
- > **Rédacteur en chef** : Sylvie Simonnet
- > **Rédaction** : Sylvie Simonnet, Eva Lévêque, Christophe Manquillet
- > **Photos** : Christophe Manquillet, Shutterstock, 123RF, Fotolia
- > **Conception - réalisation** : Teddy Picaudé
- > **Impression** : Le Réveil de la Marne
- > **N°ISSN** : 1626-3553
- > Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales



2021 : croyons en l'avenir !

Les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Ainsi les fêtes de fin d'année constituent traditionnellement un moment de quiétude, d'échanges et de retrouvailles en famille ou entre amis, de petits moments de bonheur pour petits et grands.

2020 assurément ne sera vraiment pas une année comme toutes les autres. Ce virus aura terriblement marqué nos esprits : une économie mondiale complètement bouleversée et remise en cause, nos repères quotidiens perturbés, notre vision sur le court, moyen et long terme troublée.

Et pourtant elle aura permis de mettre en lumière ce touchant et spontané esprit de solidarité et de proximité qui s'est développé sur notre territoire châlonnais avec toutes ces personnes volontaires pour venir en aide aux plus démunis, pour prendre des nouvelles de voisins, de proches, ou pour apporter des courses, rendre des petits services au quotidien.

Face à ces bouleversements inimaginables, notre territoire n'a pas été plus épargné qu'un autre, socialement et économiquement, mais nous gardons toujours l'espoir et nos convictions pour écouter chacun, relever des défis, saisir des opportunités et croire en l'avenir !

Jacques JESSON
Président de Châlons Agglo

Agglomération versus confinement, chapitre 2

Cette période est compliquée pour tous : commerçants, entrepreneurs, mais aussi pour les habitants qui doivent adapter leurs habitudes de vie et leurs déplacements. Châlons Agglo est à votre disposition pour vous informer et répondre à vos questions.



École de Mourmelon-le-Grand

Rappel des mesures de base

Ce sont des mesures qui semblent aller de soi, et pourtant, certains les ignorent encore. Pour limiter la propagation du virus, le port du masque est obligatoire ou recommandé dès que vous sortez ou que vous vous trouvez en contact avec d'autres personnes. Les rassemblements festifs sont interdits et les déplacements réglementés. N'oubliez pas de vous munir de vos attestations téléchargeables sur les sites officiels. Et pensez à protéger les enfants et les personnes fragiles ! Certains d'entre nous habitent en milieu rural, mais les risques ne sont pas moindres.

INFO+
www.ecologie.gouv.fr

Dans les structures et les équipements de Châlons Agglo

› Les écoles :

Les écoles sont ouvertes et les services périscolaires fonctionnent normalement en respectant le protocole élaboré par l'Education nationale. Toutes les écoles sont donc opérationnelles et accueillent tous les enfants scolarisés, avec le port du masque pour les plus de 6 ans. La distanciation est respectée avec notamment l'aménagement d'une salle d'activités en salle de restauration à Mourmelon-le-Grand et à Vraux où certains enfants mangent dans les classes. Le port du masque est également obligatoire dès 6 ans dans les transports scolaires.

› La patinoire :

Cité Glace est fermée au public sauf pour les stages.

› Le pôle aquatique :

En raison du contexte, et compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, les piscines Olympique et Aquacité sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, dans le strict respect du protocole sanitaire, les écoles peuvent toujours accéder aux piscines dans le cadre de l'apprentissage de la natation. Les cours d'apprentissage hors cadre scolaire sont donc annulés. Le Pôle aquatique garantit pour chaque abonnement annuel un forfait de 25 séances au minimum qui pourront être assurées jusqu'à l'été 2021.

› Les transports :

Tout fonctionne normalement, à



EHPAD Sarrai

l'exception des 2 lignes "Cité soirées" des vendredis et samedis soirs qui ont été suspendues.

Rendre visite à nos aînés...

À l'EHPAD, il est nécessaire d'appeler le secrétariat pour demander un rendez-vous. La visite se fait dans un espace dédié et dure 45 mn avec maximum deux visiteurs mineurs compris avec port du masque obligatoire. Les visiteurs signent une charte et doivent, avant la rencontre, systématiquement passer leur masque au Stéromask, prendre leur température corporelle et inscrire leurs coordonnées sur le registre des entrées et sorties.

Dans les Résidences autonomie, les

visites sont limitées à une visite par jour, pour 2 personnes par résident avec port du masque obligatoire. Un cahier des entrées et sorties est doit être renseigné par toutes personnes qui entrent dans les lieux (visiteurs, professionnels...).

Que peut-on faire ?

Il faut privilégier les circuits courts, n'oublions pas nos commerces et entre ceux qui pratiquent la livraison et les distributeurs automatiques de produits frais, nous pouvons les soutenir ! Pour vous entrepreneurs, vous pouvez solliciter le Fonds Résistance. Pour tous, suivez nos conseils sur Internet et les réseaux sociaux avec des idées pour pouvoir s'occuper depuis chez soi ! ●



EN BREF

LE TRI DU PAPIER, NE PAS FAIRE UN PLI !

Depuis plusieurs mois, la qualité des collectes est en forte baisse. Trop d'indésirables comme le carton sont encore présents et entament la qualité de cette collecte. Ces négligences vont faire augmenter les coûts de traitement. Pour être bien recyclés, les papiers ont besoin de rester entre eux : journaux, revues, magazines, prospectus, catalogues, courriers, lettres, cahiers et livres sans couvertures. Attention à ne pas mettre de suremballage en plastique, de cartons, de papiers souillés, de photos, de papiers peints et toutes autres matières.

AVEZ-VOUS DEMANDÉ VOTRE CARTE D'ACCÈS ?

Par internet : vous l'obtiendrez en vous rendant sur chalons-agglo.fr. Remplissez le formulaire et joignez un justificatif de domicile numérisé de moins de 3 mois. Votre carte vous sera expédiée par voie postale.

Par courrier : imprimez et renvoyez le formulaire papier présent sur le site, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à la Direction de l'Environnement de l'Environnement de Châlons Agglo, 26 rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex.

Votre carte vous sera expédiée par voie postale. ●

INFO+

Direction de l'Environnement

▶ N° Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

chalons-agglo.fr/dechets



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Inauguration du Centre Commercial du Verbeau

Le bâtiment flambant neuf a été inauguré le 24 septembre et les commerçants fidélisent déjà leurs clients. Construit à l'emplacement du square Georges Barbier, le bâtiment en forme de vague s'étend sur 890 m² et peut accueillir sept commerces alimentaires ou de services. Bien desservi par un parking d'une cinquantaine de places, il regroupe tous les commerces de proximité dont les habitants du quartier ont besoin au quotidien ! ●

ÉVÈNEMENT

War on Screen : lutter pour la paix

Encore une édition réussie. Tenu du 29 septembre au 4 octobre, le Festival a réussi encore une fois à attirer le public dans les salles obscures. Avec un parrain aussi prestigieux que Michel Hazanavicius le père de "The Artist" et de "The Search", qui s'est montré très à l'écoute de son public, WOS aura marqué, cette année encore, les esprits. Parmi les lauréats, mentionnons "The flying circus" de Fatos Berisha, Grand Prix du jury international, "Les leçons persanes" de Vladim Prelman, Grand Prix du Public et Coup de cœur du jury ou bien encore "La toile de l'araignée" d'Andrès Wood pour le Prix de la Mise en Scène... Alors n'oubliez pas, faites des films et pas la Guerre ! ●



PATRIMOINE

L'Orgue de L'Epine... Magistral

La Basilique de L'Epine, dont l'orgue est bien connu des esthètes et mélomanes, fait à nouveau retentir les mélodies sacrées. Cet orgue datant de la seconde moitié du XVI^e siècle, possède un buffet classé "Renaissance" inscrit au titre des monuments historiques. Les travaux de restauration ont débuté en 2018. Ils ont concerné la réfection du buffet et de la tribune, ainsi que le changement de l'instrument. Il a été inauguré en septembre. ●

ENVIRONNEMENT

Inauguration du Pôle Technique Environnemental

On en rêvait, Châlons Agglo l'a fait ! Le Pôle Technique Environnemental a été inauguré en octobre dernier. Une vraie plus-value ! Cette déchèterie, conçue sans quais, comprend un espace intérieur pour la mise en sécurité des déchets diffus et sensibles tels que les déchets dangereux de type peintures, solvants et batteries, les déchets d'équipements électriques et électroniques ou encore les objets destinés au recyclage et au réemploi. L'extérieur, spacieux, est organisé autour d'une boucle de circulation, fluide et sécurisée, dédiée aux déchets plus volumineux. Entre ce site et les nouvelles cartes d'accès aux déchèteries, c'est simple de recycler ! ●



L'Agglo : un territoire qui retient l'attention



Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a annoncé l'arrivée de 100 agents des services de Bercy à Châlons. Cette décision fait de notre territoire le mieux servi en France dans le cadre du programme de relocalisation des services des Finances publiques.

À partir de 2021, 100 agents de la Direction Générale des Finances publiques seront accueillis à Châlons. Il s'agit d'un service d'appui à la publicité foncière, d'un centre de contact chargé de répondre à distance aux questions des contribuables professionnels et du renforcement du service chargé de la rémunération des fonctionnaires. Ce transfert d'emplois s'inscrit dans le cadre de la "démétropolisation" des agents du fisc dans des petites et moyennes villes. La démarche va permettre de concilier les aspirations des agents à travailler en dehors des grandes métropoles et le souhait des territoires d'accueillir de nouvelles activités.

Châlons attire...

En 2019, la Ville et l'Agglomération de Châlons-en-Champagne s'étaient portées candidates à l'appel lancé par le gouvernement pour accueillir des services déconcentrés de la Direction Générale des Finances publiques. Sur les 423 villes ayant déposé leur candidature, seules 50 ont été retenues. Mais on ignorait le nombre d'agents concernés par le transfert vers Châlons. L'information est parvenue le 30 septembre : 100 emplois, soit plus que toute autre ville candidate ! Ces agents s'installeront dans un bâtiment à réaménager dans l'ancienne caserne Chanzy.

Ce seront donc non seulement 200 agents directs, mais bien plus de nouveaux arrivants puisque beaucoup parmi eux s'installeront avec leur famille.

Cette relocalisation est une très bonne nouvelle pour l'économie locale. ●

Entrepreneurs, n'oubliez pas le Fonds Résistance !



SOUTIEN EXCEPTIONNEL À LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES DE L'AGGLO DE CHÂLONS



Pour qui ?

Les commerçants, artisans, indépendants, entreprises de moins de 20 salariés



Sous quelle condition ?

L'entreprise doit avoir subi une baisse du chiffre d'affaires



Quelle aide ?

Le dispositif prévoit une avance remboursable d'un montant maximal de 30 000 € par entreprise. Prise en compte des loyers du 1^{er} novembre 2020 au 31 janvier 2021

Modalités, infos et retrait de dossier sur : resistance.grandest.fr



Avec Châlons Agglo

La gestion de l'eau, ça coule de source !

L'eau est une ressource vitale, nécessaire à tous, essentielle à l'environnement et à notre usage quotidien. Il est donc capitale qu'elle soit bien gérée. C'est le rôle de la Direction de l'Eau.

INFO+

Direction de l'Eau
2 avenue Le Corbusier
51470 Saint-Memmie
Ouvert du lundi au
vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
03 26 69 38 68

Frédéric Michel gère cette Direction qui ne regroupe pas moins de 27 personnes. Les services concernés ont, depuis le 1^{er} janvier 2020, gagné en puissance et en efficacité grâce à une réorganisation. Alors que ses compétences étaient auparavant réparties entre deux "entités", la Ville de Châlons pour l'eau potable, et Châlons Agglo pour l'assainissement et la gestion des espaces naturels, maintenant elles sont toutes gérées par la Direction de l'eau. Plus fluide, plus simple, la Direction, dont le fonctionnement a gagné en cohérence, a la charge de...

- › **L'eau potable** : de la production à la distribution de l'eau. Elle s'occupe donc de 590 km de réseaux de distribution de l'eau à plus de 80 000 habitants, avec 41 ouvrages de production (puits et forages) et 5,4 millions de m³ prélevés.
- › **Le pôle administratif et financier** : ce service a en charge la relève et les changements des compteurs d'eau potable, la facturation, la

gestion et l'accueil (physique et téléphonique) des abonnées pour leurs démarches.

- › **L'assainissement** : concerne la collecte et le traitement des eaux usées. Le service a aussi en charge les travaux sur les ouvrages, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (le SPANC) et la mise aux normes des installations privatives. En chiffres, elle gère 23 883 abonnements, traite 1 277 tonnes de boue, 5 931 217 m³ d'eaux usées et plus de 3 000 installations non collectives et plus de 2 000 contrôles d'installation.
- › **Les espaces naturels** : ici on va intervenir sur l'aménagement et la protection de nos espaces que sont, par exemple, le Domaine de Coolus, les berges, le terrain dit de "La Folie" et la Frayère de Saint-Martin. Plus précisément, le service entretient plus de 40 km de berges, ramasse plus de 80 tonnes de déchets abandonnés sur les rives et plus de 170 hectares d'espaces naturels dans l'Agglomération ! ●



L'actu, au fil de l'eau

Les présentations étant faites, à présent, penchons-nous sur les actualités de cette Direction qui sont aussi les vôtres !

Le Plan de Gestion Sanitaire de Sécurité des Eaux potables

Après un appel à candidature auprès de l'ensemble des Personnes Responsable de la Production et de la Distribution d'Eau potable du Grand Est (PRPDE), la Ville de Châlons-en-Champagne a été retenue, avec 13 autres collectivités du Grand Est. Ces collectivités ont montré leur intérêt pour la mise en œuvre de cette démarche qui doit leur permettre à terme de garantir en tout temps, une distribution d'eau de qualité. Piloté par l'ARS Grand Est, en partenariat avec les agences de l'eau Rhin Meuse et Seine Normandie et le pôle de compétitivité HYDREOS, ce projet répond à l'un des objectifs opérationnels du 3^e Plan Régional Santé Environnement.

Le PGSSE, c'est quoi ?

Il s'agit d'une démarche globale d'amélioration continue de la qualité, qui se nourrit de toutes les connaissances actuelles ou à venir dont dispose un exploitant sur ses réseaux et installations (captages, stations de traitement, etc.). Outre les exigences réglementaires actuelles, l'exploitant d'un service d'eau potable

doit en effet prendre en compte l'ensemble des éléments susceptibles de conduire à une dégradation du service. Par exemple, dans le contexte de changement climatique, les épisodes de sécheresse ou de fortes précipitations doivent être appréciés afin d'en atténuer les impacts. De même, la vulnérabilité des installations vis-à-vis des actes de malveillance doit être évaluée et prise en compte dans les modalités de surveillance des installations.

Cette démarche volontaire d'amélioration continue dans nos missions de tous les jours, s'inscrit dans la lignée de la certification ISO 14001 dans laquelle est engagé le service des eaux depuis 2010. Un diagnostic complet du service sera donc effectué (de la nappe souterraine au robinet du consommateur) afin d'optimiser les investissements pour anticiper et prévenir tous les risques potentiels à chaque maillon de la chaîne : production - distribution - service à l'utilisateur.

Châlons Agglo, exemplaire !

En cela, Châlons Agglo est l'un des pionniers en France à mettre en place ce plan. Il deviendra, en effet, obligatoire dans les prochaines années. Il garantit aux usagers la volonté de la collectivité à mettre tout en œuvre afin de lui assurer une eau de qualité et en quantité suffisante, en allant plus loin que la réglementation actuelle. Pour être encore plus efficace et, comme le préconise le plan, une équipe composée de deux agents est totalement dévouée à cet engagement. Cette implication réaffirme la priorité de l'Agglomération quant à l'amélioration de la gestion de cette ressource vitale.



EN BREF



ET AU MILIEU COULE LA COOLE

La presse en a parlé, le chantier de La Coole est enfin achevé. Cette rivière, l'une des plus emblématiques de notre territoire, a été l'objet de toutes les attentions. Des travaux, commencés l'an passé, ont redessiné son lit dont on a dévié le cours naturel afin qu'elle coule sereinement de nouveau. Étant régulièrement asséchée, les caprices de cette rivière impactaient le milieu naturel, les grenouilles et les poissons, en particulier. Des fagots de bois et autres banquettes en terre végétalisée ont été installés de part et d'autre du cours d'eau. Si les nappes phréatiques sont assez remplies cette année, la rivière devrait désormais sinuer et couler...

EN CHIFFRES

1,2 km
d'aménagements réalisés

16 dispositifs
pour recréer la sinuosité naturelle du lit de La Coole

800 tonnes
de terre végétalisée et
600 tonnes de craie intégrées au lit de la rivière

160 000 € TTC
cofinancé par le S3M et l'Agence de l'eau. Le projet a su séduire !

Mise en conformité des systèmes d'Assainissement Collectif

Les particuliers disposent de deux ans pour raccorder un bâtiment au réseau qui vient d'être mis en place. Un propriétaire peut bénéficier d'une dérogation de 10 ans s'il dispose d'un Assainissement Non Collectif conforme. Son installation doit être réglementaire et en bon état de fonctionnement. Si le logement est construit après la mise en service du réseau communal d'assainissement, le raccordement doit être réalisé lors des travaux de construction du logement.

Et l'assainissement non collectif ?

Les immeubles ou les maisons non raccordés au réseau doivent disposer d'une installation d'Assainissement Non Collectif. Vous pouvez faire vous-même les travaux. Cependant, il est recommandé de se tourner vers une entreprise. Avant de commencer les travaux, vous devez

présenter votre projet au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il effectue un contrôle de conception de votre future installation en se basant sur l'étude de votre dossier. Il vous remet une attestation de conformité à la réglementation que vous joindrez à votre demande de permis de construire. À la fin des travaux, le SPANC effectue également un contrôle de bonne exécution de l'installation lors d'une visite sur le chantier, avant le remblayage. Vous devez attendre ce contrôle pour remettre votre terrain en état.

Châlons Agglo vous aide...

La Direction de l'eau réalise des diagnostics et peut vous aider ! Elle répond à vos questions. Les professionnels peuvent bénéficier de subvention de l'Agence de l'eau qui peuvent aider à la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif (bacs à graisse par exemple). Les diagnostics réalisés sont exemplaires et ont tous été salués par les demandeurs.

INFO+

Pour se renseigner : 03 26 69 38 68 ●

L'agence SITAC au plus proche de chez vous !

Depuis la rentrée, un bus itinérant sillonne les routes de l'agglomération pour assurer une présence renforcée du réseau SITAC dans les communes périurbaines, les quartiers de Châlons et près des établissements d'enseignement. Ce ne sont plus les clients qui viennent à l'agence, mais l'agence qui vient à eux !



Le bus aménagé est venu à la rencontre des collégiens et parents d'élèves du Collège Henri Guillaumet

Développer l'accueil de proximité : tel est l'objectif du réseau SITAC. Tout a été rendu possible par la billettique mise en place l'année dernière. Grâce à un terminal de vente nomade, un bus SITAC peut désormais offrir tous les services d'une agence commerciale n'importe où.

L'agent SITAC peut ainsi vous guider dans vos déplacements quotidiens ou ponctuels. Il peut vous accompagner dans vos démarches pour créer et renouveler votre carte de transport SIMPLICITÉS, le rechargement mensuel, le réabonnement annuel, le prélèvement automatique et la vente de ticket sans contact. Il peut vous conseiller pour créer une communauté de covoiturage en zone rurale ou

accompagner des personnes âgées, à mobilité réduite, illettrées ou mineures pour un premier trajet. Il est à même de vous présenter tous les services proposés par le SITAC (covoiturage, transport à la demande ResaGO, Transport pour Personne à Mobilité Réduite...), les nombreux avantages comme des réductions dans les commerces affiliés, les offres partenaires tels que Citiz (voiture en libre-service accessible 24h/24 à Châlons à un tarif préférentiel pour les abonnés SITAC), la location de vélos SITAC en bas de chez vous. Pour cela, il suffit de réserver à l'agence SITAC au 03 26 69 59 00.

Enfin, l'agent SITAC est à votre disposition pour vous aider dans l'utilisation des

outils numériques : boutique en ligne, applications SITAC direct et SITAC e-ticket, calculateur d'itinéraires et plateforme ResaGO.

C'est en Mourmelonnie que l'agence mobile a fait sa première sortie le 3 septembre dernier lors du marché et de la rentrée scolaire. L'occasion de se faire connaître des habitants et des élèves nouvellement transportés par les lignes de car F et G. Puis, vous avez pu la voir sillonner près du centre commercial du Verbeau, à Juvigny, Sommesous et dans les quartiers Schmit et Vallée-Saint-Pierre.

INFO+

Pour connaître le planning de l'agence mobile SITAC : www.sitac.net



Le SITAC à l'écoute des habitants de Mourmelon-le-Grand lors du marché hebdomadaire



De nouveaux véhicules

Châlons Agglo diversifie le parc de véhicules SITAC avec 5 nouvelles acquisitions de véhicules urbains : 4 minibus de 35 places et 1 bus hybride de capacité standard de 90 places, et 6 nouveaux véhicules pour les transports TPMR ou sur réservation.

Quatre nouveaux minibus Sprinter City 75 de Mercedes-Benz viennent compléter la flotte du réseau SITAC. Cette nouvelle génération de véhicules d'une capacité de 35 places sera affectée sur les lignes 4 à 7 du réseau, là où un bus standard ne se justifie pas forcément. Ces véhicules consomment en moyenne 16 litres au 100, où les véhicules standards affichent de 38 litres de consommation moyenne.

Le parc urbain accueille également son second bus standard hybride, nouvelle génération dit "mild hybride" de Mercedes-Benz. Grâce son second moteur électrique, le bus récupère de l'énergie en phase de freinage ou de décélération. Le courant

est ensuite stocké pour être distribué au démarrage des intersections de voiries, ce qui permet de réduire les émissions et parallèlement d'économiser au moins 3 litres au 100 kilomètres parcourus.

Les véhicules qui circulaient sur les services sur réservation de plus petite capacité sont renouvelés par des véhicules de marque Citroën de type Berlingo en 4 à 8 places, aménagés pour accueillir un fauteuil roulant. Plus facile d'accès, ces véhicules moins lourds que les précédents devraient voir leur consommation avoisinée celle d'une voiture particulière.

Tous ces investissements, engagés avant que la pandémie COVID ne sévisse, permettent non seulement de diminuer les dépenses en gasoil de 90 000 € HT par an, d'adapter la capacité de certaines lignes, mais aussi de renouveler la flotte de bus du SITAC, le tout pour un coût d'acquisition moindre soit 960 000 € HT pour un hybride et 4 minibus, contre 1 200 000 € HT en moyenne pour l'achat de 5 standards. ●

L'AGENCE MOBILE À VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez organiser une permanence dans votre commune, quartier, entreprise, centre commercial ou établissement d'enseignement ? Contactez le réseau SITAC : sitacbus@keolis.com



REPÈRES

Investissement :

1 000 000 €

Réduction annuelle des dépenses d'achat

90 000 €

La véloroute V52 Evadez-vous !!!

Châlons Agglo a souhaité exploiter au mieux les chemins de halage pour en faire des voies vertes ou véloroutes. La véloroute V52 s'arrêtait à Recy et le parcours n'était pas "confortable". Aussi, a-t-il été décidé par l'Agglomération avec accord des Voies Navigables de France (VNF) d'aménager au mieux cette véloroute qui se trouve sur un axe, qui plus est, celui de Paris-Prague.



La section de Véloroute, itinéraire de Recy à Condé-sur Marne est inscrite au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V), au Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) et au Schéma Départementale des Véloroutes et Voies Vertes (SD3V). Ce tronçon d'intérêt national de l'itinéraire relie Paris à Strasbourg (V52) et au niveau européen, il est important de positionner cet itinéraire comme passage privilégié du Paris-Prague. Il existe des attentes en termes de développement des modes actifs de déplacement : le développement des véloroutes et voies vertes s'ancre dans une dynamique nationale et européenne et répond à un besoin croissant de la part de la population locale et des touristes. Avec plusieurs millions de pratiquants, le vélo, en tant que pratique de loisirs et de tourisme ou comme mode de déplacement urbain ou interurbain, répond de plus en plus aux aspirations de notre époque (environnement, santé...) et sa pratique se développe de manière importante. Ce tronçon permettra de connecter Châlons-en-Champagne à Epernay et la Vallée de la Marne (prestige des vignes de Champagne

et du classement Unesco), et à terme le Lac du Der quand la section Moncetz - Vitry-le-François sera réalisée. Le projet est entré dans sa phase de réalisation et en juin 2020. Actuellement, on procède à la suite de l'aménagement de ce tronçon dont le projet est porté par le Conseil Départemental. Une portion de 300 mètres sera aménagée sur le territoire de l'Agglomération à Moncetz.

Un parcours... mythique !

Entre Dormans et Reuil, la véloroute emprunte l'ancien chemin de halage, devenu chemin d'exploitation agricole. Seuls les engins agricoles et les riverains sont désormais autorisés à emprunter ce chemin. A partir de Reuil, la véloroute longe la Marne dans la plaine céréalière dominée par les coteaux couverts de vignes, d'abord en voie partagée avec les agriculteurs, puis sur le chemin de halage dans les parties où le canal est présent, et en voie partagée ou en voie verte dans les parties navigables. On traverse



Damery, Cumières village de vigneron. À Dizey, une sortie permet de rejoindre Epernay et sa gare (2 km), mais l'itinéraire n'est pas sécurisé malgré la présence partielle de contre-allées. Les sièges des grandes marques de champagne sont impressionnants et méritent le détour. Le parcours le long de la Marne et du canal est très ombragé. On croise des bateaux de plaisance. ●

*Source : www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/471-search_tag

Le Pôle Technique Environnemental

Comment ça marche ?

Le Pôle Technique Environnemental, votre nouvelle déchèterie, a ouvert ses portes depuis le 1^{er} octobre 2020, Chemin des Grèves, près de l'ancienne déchèterie. Ce nouvel équipement, plus moderne et fonctionnel, offre un confort d'utilisation et encore une meilleure valorisation de nos déchets. Mais à chaque nouveauté, chaque interrogation, voici la marche à suivre...

Afin de fluidifier l'activité sur site et de limiter votre temps d'attente, il est primordial d'optimiser le chargement de son véhicule avant de se rendre à la déchèterie. Le déchargement n'en sera que plus aisé et plus rapide ! Pour vous aider à disposer correctement vos déchets dans votre véhicule... De fait, il faut charger sa voiture dans le sens inverse de la dépose ! En voici les détails organisationnels :



- | | | |
|---|---------------------|------------------------------------|
| 1. Textiles | 7. Cartons | 13. Déchets verts |
| 2. Déchets d'Équipement
Électrique et Electronique | 8. Tout-venant | 14. Gravats |
| 3. Huile Alimentaire Usagée | 9. Bennes mobilier | 15. Gravats |
| 4. Déchet Diffus Spécifiques | 10. Bois traité | 16. Terre |
| 5. Huile de Vidange | 11. Bois non traité | 17. Tout-venant
non incinérable |
| 6. Ferraille | 12. Déchets verts | 18. Pneus |

Accès aux déchèteries N'oubliez pas de demander votre carte d'accès !



Depuis le 1^{er} octobre, les déchèteries de Châlons Agglo ne sont accessibles que par carte. Pensez à la demander !



Pourquoi ? Afin d'améliorer la qualité du service et maîtriser les dépenses pour la gestion de ces sites, Châlons Agglo a décidé de se doter d'un système de contrôle d'accès par carte.



Comment l'obtenir ? Vous pouvez vous la procurer gratuitement en retournant le formulaire d'inscription disponible sur mesreservations.chalons-agglo.fr/decheteries



Les déchèteries de l'Agglo : Châlons-en-Champagne, Aulnay-sur-Marne, Baconnes, Bussy-Lettrée, Condé-sur-Marne, Juvigny, Livry-Louvercy et Mourmelon-le-Grand

Champagne Joseph Perrier

Deux siècles d'excellence enfin révélés



Exposition historique, nouvelle scénographie des caves, dégustation soignée, La Maison de champagne Joseph Perrier a revu tout son parcours œnotouristique pour le plus grand plaisir de ses visiteurs.



Dès l'arrivée devant le 69 avenue de Paris, la nouveauté saute aux yeux avec un second porche monumental édifié spécialement pour l'accueil des visiteurs ! L'invitation à entrer est belle et le parking, avec ses grandes lettres blanches en relief, est déjà plein de promesses. Un petit couloir extérieur nous mène alors dans la grande cour de la propriété revisitée en un beau jardin enherbé et fleuri. Les touristes de passage et les Châlonnais curieux de leur ville, qui ont réservé leur visite sur www.josephperrier.com, sont invités à entrer dans l'ancien cellier réaménagé en salle d'accueil chaleureux. Des boiseries modernes et un éclairage subtil y mettent en valeur les différentes bouteilles de la marque et quelques affiches de la Belle Epoque évoquent déjà l'histoire de la Maison Joseph Perrier. Devant la porte de la salle d'expositions, une plaque rappelle les dirigeants que la Maison de champagne a eu à sa tête depuis sa fondation en 1825. Une aventure familiale qui court sur deux siècles que Selma, la

jeune guide, va faire revivre à l'aide de photographies, d'objets, de gravures et de documents anciens parfaitement mis en valeur.

Grandes dates et petits secrets

Les époques et les noms se succèdent en même temps qu'évolue l'élaboration du vin de champagne. On y rencontre Joseph Perrier le créateur, Paul Pithois et ses descendants, Pierre, Roger et Georges, les novateurs qui nous entraînent jusqu'à l'ère moderne avec Jean-Claude et Benjamin Fourmon. On y apprend les grandes dates et les petites anecdotes de la Maison Joseph Perrier, comme les commandes royales de la Cour d'Angleterre ou la présence des bulles châlonnaises lors du vol inaugural du Concorde. On y découvre aussi les cépages, les vignes et quelques petits secrets qui font la renommée du Champagne Joseph Perrier à travers le monde. Arrive alors le moment tant

attendu d'entrer dans les caves, là où se révèle le vin. Creusées à flanc de colline, magnifiquement éclairées, elles offrent aux visiteurs de sublimes perspectives sur les 3 millions de bouteilles qui y sommeillent. Des caves en craie dont la température et l'hydrométrie sont régulées naturellement par l'arboretum qui les surplombe et les 84 cheminées ou essors qui les ventilent. Au détour des galeries, Selma y dévoile les plus grands crus et les dessous impénétrables de la cuvée Joséphine. Il est temps de retrouver la lumière et de ravir son palais avec la dégustation finale. Apothéose de la visite où l'on apprend à ouvrir la bouteille en... silence ! Un geste empli de grâce et de discrétion, à l'image de la Maison de champagne Joseph Perrier.

INFO+

Réservations pour les visites en français et anglais (ou espagnol sur demande) sur le site www.josephperrier.com.

À partir de 19 €, tarif variable en fonction de la dégustation choisie. Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans. ●

Soudé. Éloignée, mais connectée !

Située à 30 km au Sud de Châlons, la petite Commune de Soudé n'en est pas moins reliée à la ville centre par son appartenance à Châlons Agglo et au monde par une connexion fibrée performante et une "appli" fédératrice.

Commune agricole située en limite du département de la Marne, Soudé est bordée par la RN4 qui relie Paris à Strasbourg en passant par Vitry-le-François. La rivière La Soude y prend sa source et relie tranquillement Soudé Notre-Dame et Soudé Sainte-Croix, les deux villages qui ont fusionné en 1965. Au milieu des champs de céréales, de luzerne, de betteraves ou de pommes de terre, une douzaine de fermes y constituent la principale activité économique. Les enfants de la Commune vont à l'école à Sommesous et les associations (locales comme le Comité des Fêtes, le Comité de la jeunesse, familles rurales ou l'association de chasseurs) bénéficient d'une salle des fêtes pour animer le "pays" et créer du lien social entre les habitants. L'éloignement des grands centres urbains que sont Châlons-en-Champagne (30 km) et Vitry-le-François (21 km) est en partie gommé par la fibre numérique qui relie Soudé au reste du monde. Mieux encore, depuis le mois de juin, les Soudeyots et Soudeyottes disposent sur leur portable, leur tablette et leur ordinateur d'une application personnalisée leur permettant d'être informés quotidiennement et de pouvoir communiquer à tout moment avec le maire et son conseil municipal. Une façon "moderne et branchée" de maintenir le lien social entre ses habitants ! ●

Je vais poursuivre ce qui a été fait en tentant d'ouvrir le village sur l'extérieur"

Michel Puissant,
Maire de Soudé



Vous venez d'être élu maire de Soudé en juin dernier, comment appréhendez-vous cette mission ?

C'est nouveau pour moi, même si je faisais déjà partie de l'ancienne équipe depuis 2014. Soudé est une Commune qui a toujours été très bien gérée, je vais poursuivre ce qui a été fait en tentant d'ouvrir le village sur l'extérieur. Pour cela, je peux m'appuyer sur Châlons Agglo et son expertise, même si Soudé apparaît bien petit dans ce grand ensemble !

Quels sont les projets actuels et à venir de la commune ?

Nous sommes en train de rénover totalement la salle des fêtes pour la rendre accessible et confortable, autant en été qu'en hiver. Nous allons aussi poursuivre l'enfouissement des réseaux afin d'embellir et de sécuriser la commune et tenter d'enrayer la baisse de la population. Malheureusement,

la commune de Soudé ne dispose pas actuellement de terrain constructible...

Vous semblez également très attaché à créer du lien entre les Soudeyots.

Avant le lien dans les petites communes se faisait autour de l'école ou des petits commerces. Aujourd'hui, nous devons trouver des alternatives modernes. C'est pourquoi nous avons ouvert une application numérique "Maires et Citoyens" qui permet à la mairie d'informer les habitants sur tout ce qui se passe à Soudé (les travaux, la qualité de l'eau, les coupures d'électricité, la sécurité routière, les petits sondages interne au village, les vente à la ferme ou encore les passages de la coiffeuse itinérante...). Grâce à la fibre, la commune est bien connectée et 73 % des foyers reçoivent les notifications et peuvent nous envoyer des messages. Notre objectif est d'atteindre 80 % à la fin de l'année ! ●



Bâtir la Paix. Léon Bourgeois



DES TIMBRES À SON EFFIGIE

La Société Philatélique Champenoise a souhaité, pour l'occasion réaliser deux timbres à l'effigie de Léon Bourgeois ! Ces œuvres sont le fruit du talent de Roland Irolla, dessinateur et graveur.

INFO+

Association Philatélique
Champenoise
www.ass-phil-champ.fr
patrice-michelet@orange.fr
03 26 65 63 43

"Bâtir la Paix. Léon Bourgeois, Prix Nobel (1920-2020)" est présentée en hommage à Léon Bourgeois dans les trois musées municipaux de Châlons-en-Champagne, tout juste cent ans après la remise de son Prix Nobel de la Paix. Fermée en raison des conditions sanitaires, vous pourrez la découvrir au plus vite et ce jusqu'au 22 février.

Une brillante carrière dans les hautes administrations et en politique : plusieurs fois ministre, président du Conseil, de la Chambre des députés et du Sénat. Un engagement dans la Franc-maçonnerie avec une élévation rapide aux grades de compagnon et de maître. Une action sans relâche pour faire adopter le pacte de la Société des Nations, organisation capable de proposer des solutions pacifistes aux conflits, et l'intégrer au traité de Versailles en 1919. Même si celle-ci n'a pas réussi à remplir pleinement sa mission, elle n'en reste pas moins l'ancêtre de l'Organisation des Nations Unies. Ce parcours exemplaire est celui de Léon Bourgeois, grande figure de la III^e République et Prix Nobel de la Paix en 1920. Malgré cette carrière prestigieuse, il figure parmi les 9 Français distingués

depuis la création du Prix Nobel de la Paix en 1901, ce Châlonnais d'adoption fait partie de ces grands hommes oubliés. L'exposition qui lui sera consacrée dans les trois musées municipaux jusqu'au 22 février remet en lumière la personne de Léon Bourgeois, apôtre de la paix.

Restauration du monument : avis de souscription publique

A travers la Fondation du Patrimoine, la Ville a pour projet de restaurer le monument édifié en son honneur en 1933 et en appelle aux dons. Vous êtes invité à participer à cette souscription publique.

Les dons au profit de la Fondation ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Lorsque le montant des dons est plafonné et dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. Pour les dons effectués par les entreprises au titre du mécénat, la loi prévoit une réduction d'impôt égale à 60 % de la somme versée, retenue dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes. La limite est le montant le plus élevé entre la somme de 10 000 euros et 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

INFO+

[www.fondation-patrimoine.org/
LeonBourgeois](http://www.fondation-patrimoine.org/LeonBourgeois) ●

La vie continue autour du Campus

Le confinement a impacté à nouveau les étudiants puisque les cours sont assurés majoritairement en ligne. En attendant des jours meilleurs...

Châlons Agglo est très attentive à l'évolution des effectifs étudiants, signe du développement de l'enseignement supérieur sur son territoire. Si la vie étudiante a quasiment disparu en raison de la crise sanitaire, les étudiants sont pourtant bien présents dans les établissements châlonnais, même si les cours se déroulent à distance, à l'exception des travaux pratiques. En cette période difficile, le service social du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) est en éveil pour répondre aux besoins des étudiants. Cet établissement public, qui dépend du Ministère de l'Enseignement supérieur, a pour but de les accompagner dans tous les domaines : bourses, logement, restauration, action sociale, culture, mobilité internationale, jobs ...

Combien sont-ils ? Châlons accueille environ 2 500 étudiants (2 416 au 31 octobre 2020), toutes formations confondues. En 2021, ces chiffres vont changer car de nombreuses nouveautés sont attendues : implantation de l'éolienne pédagogique, offre de formations du Centre National des Arts et Métiers... Le Campus 3000 ouvrira également ses portes sur le site de la Chaussée du Port.

“Initiatives étudiantes” : rendez-vous en 2021

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération invite les associations étudiantes et les établissements à proposer des idées pour développer la vie étudiante châlonnaise. Ainsi, un appel à projets est lancé chaque année à l'automne et les dossiers sélectionnés sont



GUIDE CROUS, L'INCONTOURNABLE

Chaque année, le CROUS de Reims publie un guide de l'étudiant spécifique à chaque territoire. Le guide de Châlons est paru début octobre et c'est une mine d'informations : informatiques pratiques, repères et plans... Tout pour passer une belle année sur notre territoire.

co-financés par l'Agglomération. En 2020, 9 projets ont été retenus avec une mise en oeuvre programmée de mars à décembre. La crise sanitaire a cependant bouleversé leur mise en place. Entre annulations et reports, un quart des actions a été reprogrammé au 1^{er} semestre 2021. Face aux incertitudes persistantes, l'appel à projets Initiatives étudiantes 2021 a été reporté pour permettre aux étudiants d'être dans des conditions optimales pour travailler leurs projets, mais aussi les concrétiser.

Pour rappel, en 2019, Châlons Agglo a soutenu financièrement un projet des étudiants de l'IUT Carrières sociales, Radio Co'stud. Les étudiants ont pu acquérir des matériels leur permettant de diffuser à raison d'une fois par semaine.

Ce projet tuteuré a pu voir le jour grâce au concours de Radio Mau Nau. Désormais dotés d'un matériel propre acheté avec la subvention de Châlons Agglo, les étudiants sont en mesure de diffuser du contenu depuis le Campus de

l'IUT. Jusqu'à présent, il s'agissait d'une émission par mois sur les ondes de Radio Mau Nau avec rediffusion par podcasts sur Soundcloud et Youtube. L'équipe a misé aussi sur les réseaux sociaux via Facebook et Instagram.

“Les contenus des programmes sont gérés par les étudiants avec pour ligne éditoriale principale de relayer les informations spécifiques à destination des étudiants et de la vie étudiante en général : actualités, sorties, culture, débats, micro-trottoirs, festivals avec pass backstage pour Rockenstock par exemple etc.) à l'instar d'autres radios étudiantes type Radio Campus 3 pour Troyes ou RJR pour Reims”, précise Olivier Sirot, professeur d'anglais à l'IUT et coordonnateur du projet. ●

Le rucher de Caroline et Ludovic

Des agriculteurs de Livry-Louvercy se sont lancés dans l'apiculture et viennent d'ouvrir une petite boutique pour vendre leur production et même un peu plus...



Nous y proposons tous nos miels et nos produits dérivés et d'autres produits de producteurs locaux

À Livry-Louvercy, les Guyot sont agriculteurs de père en fils depuis quatre générations. Céréales, betterave, luzerne : Ludovic poursuit la tâche de ses parents dans la grande tradition de l'agriculture champenoise. Mais, il y a quelques années, avec son épouse Caroline, il s'est pris de passion pour l'apiculture au point d'installer des ruches un peu partout sur ses terres et même dans certains endroits improbables. *"Aujourd'hui, nous en avons à Livry, à Mourmelon, sur la route de Bouy, au Faux de Verzy et même à la caserne des CRS de Reims ! Soixante-dix ruches au total qui nous permettent de produire du miel de luzerne, du miel toutes fleurs, d'été, de printemps, du crèmeux et du miel de forêt."* *"En fonction des saisons, nous déplaçons les ruches pour varier la production et optimiser les récoltes"*, précise Caroline, heureuse de participer à l'activité agricole de son mari en partageant désormais son temps entre l'apiculture et son activité de coiffure à domicile. *"Une abeille va toujours*

au plus près, dans un rayon d'environ 3 km. En bougeant les ruches nous pouvons espérer jusqu'à 6 récoltes dans l'année." Soit un peu plus d'une tonne de miel que Caroline et Ludovic conditionnent en pot de 250 g, 500 g et 1 kg.

Miel, bonbons, savons, bière et pain d'épice

Jamais à court d'idée, le couple d'apiculteurs confectionne également des bougies et du film alimentaire à base de cire d'abeille et s'est associé à différents producteurs locaux pour proposer, sous sa marque, de la bière (La Rayonnante), des bonbons, des savons, du pain d'épice, et même des petites figurines et des peluches ! Des produits qui jusqu'à présent n'étaient vendus que dans les points relais Locavor de la région, grâce à la plateforme en ligne des petits producteurs locaux. Mais depuis le mois de juin, Caroline et Ludovic ont ouvert leur propre boutique

à Livry-Louvercy. *"Nous y proposons tous nos miels et nos produits dérivés et d'autres produits de producteurs locaux comme les chips Thaas, les jus de pomme et de fraise de Cernon, la bière La Lucida de Ludes, de l'huile de colza des Essarts les Sézanne, des farines et des préparations de gâteaux de Prosne, des biscuits de Reims ou encore des pâtes de Condé-sur-Marne."* Une activité qui passionne Caroline et qui, l'espère-t-elle, lui permettra une belle et totale reconversion. *"C'est un projet en devenir. Pour le moment, tout ce que nous gagnons nous le réinvestissons. D'ici 3 à 5 ans, nous aimerions pouvoir construire de nouveaux locaux pour développer la production et pérenniser le magasin."*

INFO+

Le Rucher de Caroline et Ludovic, Chemin de la Messe à Livry-Louvercy. Ouvert (hors confinement) le mercredi de 17 h à 20 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous au 06 26 62 28 17 ou 06 46 20 38 00. Sur Facebook et Instagram. ●

C'est "presque" comme chez mamie

Une petite épicerie à l'ancienne vient d'ouvrir dans la campagne "châlonnaise". On y retrouve le bon sens du partage, de l'échange et de la proximité des villages de nos grands-parents.



Soutenons nos commerces locaux et privilégions les circuits courts !

Parce qu'elle aime sa commune et sa maison de toujours à Villers-le-Château, Adeline Tomeï a décidé d'y installer sa petite épicerie de produits en vrac. Rien d'étonnant, en apparence, pour une fille d'agriculteur, sauf que la jeune femme est préparatrice en pharmacie à l'hôpital de Châlons et que son père est céréalier ! *"C'est un projet qui mêle le commerce et le développement durable. Ici, on ne vend aucune production de notre ferme, mais tous les produits sont issus des circuits courts, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. Et dans mon épicerie les gens n'achètent que les quantités qu'ils consomment !"* Épicerie sèche, condiments, produits frais et locaux, d'hygiène corporelle ou ménagers, tout est présenté en vrac, les clients apportent leur propre contenant ou utilisent ceux mis à disposition par Adeline. Les pâtes de Condé-sur-Marne, les cafés en grain ou moulus d'Épernay, le jus de pomme de La Noue, tout ou presque y est vendu au poids. Et le choix est assez

vaste pour une si petite surface de vente : on y trouve, du riz, des lentilles, des poix chiches, du quinoa, de la semoule, des mélanges de légumineuses, des haricots, des céréales, mais aussi de la moutarde, des pâtes à tartiner, des olives, des chips, des huiles de colza ou de tournesol, du vinaigre, du miel, de la bière, des yaourts, des fromages et des œufs ! Sans oublier les légumes de saisons en provenance de Saint-Memmie ou les pommes de terre de Matougues, et bien sûr, différents produits d'entretien de la maison ou d'hygiène corporelle, disponibles également à la quantité voulue par le client. L'épicerie rurale "C'est comme chez mamie" a ouvert ses portes à la mi-septembre dans la petite commune de 250 habitants située à 5 km de Fagnières, sur la route de Montmirail. *"Le démarrage est bon, les clients viennent de Fagnières, de Saint-Gibrien, de Matougues et des villages environnants",* se réjouit Adeline Tomeï. *"Le bouche à oreille fonctionne bien, y compris pour les producteurs qui commencent à me*

contacter pour proposer leur production à la vente." Un signal très positif pour notre épicière qui se verrait bien, dans un avenir proche, en faire sa principale activité. *"Le vrac est dans l'air du temps et les gens sont de plus en plus demandeurs des produits locaux",* affirme Adeline qui promet pour les fêtes de fin d'année, de jolis paniers garnis et de belles surprises de Noël. Et si le petit commerce de proximité reprenait vie dans nos campagnes ?

INFO+

Épicerie "C'est comme chez mamie", 5 rue de la Fontaine Saint-Maurice à Villers-le-Château.

Ouvert (hors confinement) du lundi au vendredi de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 10 h 30 à 13 h.

Possibilité de suivre l'actualité de l'épicerie sur le facebook "C'est comme chez mamie" et de commander en Click & Collect sur le site : cestcommechezmamie.vracoop.fr ●

Le 1^{er} RSMV recrute

140 volontaires stagiaires pour 2021

L'antenne du 1^{er} régiment du Service Militaire Volontaire (1^{er} RSMV) à Châlons-en-Champagne entame sa campagne de recrutement pour les deux incorporations de l'année 2021 : janvier et mars.



Mis en place en 2015, le Service Militaire Volontaire (SMV) a formé plus de **3 700 hommes et femmes**. Ce dispositif a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des jeunes (18-25 ans) en décrochage scolaire et présentant des difficultés d'insertion vis-à-vis du marché du travail.

Durant 8 mois minimum, les volontaires stagiaires vont suivre une formation. Cette dernière se divise en trois parties :

- › La Formation Militaire Initiale (FMI). Elle se déroule sur un mois. Lors de cette première phase, les volontaires vont apprendre la vie en collectivité, le travail en équipe, le respect des règles, le goût de l'effort et le savoir-être.
- › La Formation Complémentaire. Les volontaires vont suivre, pendant

quatre mois, une remise à niveau scolaire et informatique. Cette dernière est dispensée par des enseignants détachés de l'Éducation Nationale. Les stagiaires passent également le code et le permis de conduire, outil indispensable à l'autonomie et à l'insertion professionnelle.

- › La Formation Professionnelle. Pendant environ trois mois, chaque jeune suivra une formation et effectuera un stage en entreprise dans le domaine qu'il aura choisi parmi les nombreux métiers proposés par le SMV : métiers du bâtiment (plaquiste, couvreur, maçon, peintre, menuisier, plombier...), de la sécurité, de la logistique, de la vigne, des espaces verts, de la fibre optique, de la grande

distribution ou de l'assistance de vie aux familles. A la fin de cette phase, le volontaire a les compétences, la formation et une première expérience dans le secteur de son choix.

Depuis la création du Service Militaire Volontaire, 74 % des jeunes, soit 3 jeunes sur 4, ont réussi leur insertion dans la vie active. Une formation militaire, humaine et professionnelle rémunérée qui constitue un joli tremplin pour la réussite sociale et personnelle.

INFO+

Les dossiers de candidature sont à remplir en ligne ou à télécharger sur : www.le-smv.org

Renseignements supplémentaires en ligne ou auprès de la cellule de recrutement au 03 26 22 26 09 ●

Châlons Agglo soutient le commerce local !



L'Agglomération Châlonnaise s'est fixée comme priorité majeure, le soutien au commerce et à l'artisanat. La majorité des commerçants et artisans de notre agglomération, est une nouvelle fois fortement impactée par la crise sanitaire. Aussi, Châlons Agglo a décidé, en partenariat avec la Ville de Châlons-en-Champagne, d'améliorer le pouvoir d'achat des habitants et de soutenir l'économie locale, grâce aux chèques de relance, facteur essentiel pour la redynamisation économique.

Le chèque de relance

La formule est connue : on propose de faire gagner 25 % en pouvoir d'achat grâce au chèque relance, à utiliser chez les commerçants et artisans participants.

- > **Deux montants au choix** : payez 8 € ou 20 € et bénéficiez d'un chèque de 10 € ou 25 € !
- > Chèques, modalités et liste des commerces participants **disponibles sur le site achetezchalons.fr**
- > Chèque utilisable chez tous les commerçants et artisans participants, situés sur les 46 communes de notre Agglomération et fermés pendant la période de confinement actuelle.

Quand et comment ?

Ce chèque sera disponible **depuis le 20 novembre, et utilisable jusqu'en février 2021** afin de couvrir les trois temps forts traditionnels que sont Noël, le nouvel an et la Saint-Valentin. Il peut être utilisé **pendant et après confinement** (y compris pour de la livraison ou click & collect) et notamment **en format dématérialisé**. Une nouveauté ! ●

INFO+
www.achetezchalons.fr
achetez@CHALONS.fr



EN BREF

UNE NOUVELLE OPAH DANS NOTRE AGGLOMÉRATION

Châlons Agglo a décidé de lancer une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les 46 Communes de l'agglomération. Elle sera menée de 2021 à 2025.

Les aides concerneront les propriétaires occupants.

Les projets porteront sur des travaux lourds de lutte contre l'habitat insalubre, le traitement de la précarité énergétique et l'amélioration de la qualité énergétique, l'adaptation des logements de personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie et le traitement des copropriétés dégradées.

Un volet de renouvellement urbain en centre-ville de Châlons sera intégré au programme avec des soutiens supplémentaires : transformation d'usage, non décence et aide à la remise sur le marché de logements vacants.

REPÈRES

- > **OPAH** : 625 logements concernés pour un montant estimatif de 14 M€ de travaux
- > **Volet centre-ville de Châlons** : 195 logements et 8 M€ de travaux



TRIBUNES POLITIQUES

LE REMBOURSEMENT DE LA TH PAR L'ÉTAT BLOQUÉ COMME C'ÉTAIT PRÉVISIBLE À SA VALEUR 2020

RIEN APPRIS

Avec la Covid nous avons tous vu que nous manquons de moyens pour nos Services Publics, tout le monde... sauf l'équipe qui dirige l'agglo.

Le budget 2021, plagiant ceux de B Bourg Broc, va pressurer les personnels (dixit le vice-président aux finances), va limiter les dépenses de fonctionnement (les services rendus).

3,5 millions vont être encore économisés sur le dos des personnels et des services pour augmenter l'autofinancement des investissements. Même avec des crédits à taux 0, le vieux dogme ultra libéral du XX^{ème} siècle les phagocytent.

Mais que pouvaient-ils apprendre du coronavirus : RIEN !

Dominique VATEL



BONNE ANNÉE
2021



CENTENAIRE DE L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL
DE LA PAIX À LÉON BOURGEOIS